



DEB 2023-21

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218401008-20231213-2023-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 20/12/2023

République Française
Département de Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC

Le 13 décembre 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7

Nombre de membres en exercice : 7

Date de la convocation : 04/12/2023

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et CASADO ESCOBAR Sylvia.

Etaient absents : Coraline THOMAS-SOUMILLE (pouvoir donné à Sylvia CASADO-ESCOBAR), Roland SEVIN.

Secrétaire de séance : LAGUNA Elodie

Objet : Fonds de concours voirie 2021 - 2022, attribution n°3

Au titre de la période 2021 - 2022, l'enveloppe maximum allouée par la CoVe à notre commune sous forme de fonds de concours voirie s'élève à : 10 654 €

Considérant la première affectation perçue par la commune en octobre 2021 d'un montant de 2 885 €.

Considérant la deuxième affectation perçue par la commune en octobre 2022 d'un montant de 7 057 €.

Considérant les factures du service voirie de la CoVe,

Le tableau ci-dessous présente le détail des dépenses liées à des équipements communaux, inscrites au Budget 2022 de notre commune, auxquelles serait affectées ce fonds de concours.

Les recettes correspondantes figurent dans ce même tableau et permettent de vérifier la contrainte réglementaire suivante « le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du Fonds de Concours » (article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dépenses 2023	Budgétées	Recettes 2023	
Entretien matériel roulant	500 €	Fonds de Concours voirie CoVe 2021-2022	445 €
Fournitures administratives	500 €	Auto Financement Commune	555 €
Total dépenses	1 000 €	Total Recettes	1 000 €

Il vous est proposé de solliciter le versement par la CoVe à la commune de La Roque Alric d'un fonds de concours voirie d'un montant total de 445 € pour la période 2021-2022, et d'affecter ce fonds de concours conformément au tableau ci-dessus.

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Sollicite le versement par la CoVe à la commune d'un fonds de concours voirie d'un montant total de 445 € pour la période 2021-2022 et d'affecter ce fonds de concours voirie conformément au tableau ci-dessus.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

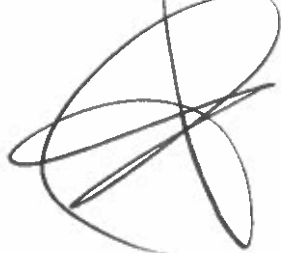
Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.

Pour extrait conforme,

La Roque Alric,

Le 18 décembre 2023

La secrétaire de séance,
LAGUNA Elodie



Le Maire,
LINHARES José

